



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal

Lundi, 3 février 2025 – 18 h 30

1. Ouverture de la rencontre/ vérification du quorum

Présences :

<p>Équipe-école Yvan Bergeron, directeur – présent Annie Bélanger, directrice adjointe – présente Nadéra Ouferhat – enseignante – présente Abdeladem Mekouar – enseignant - présent Pierre-Olivier Bourque-Jutras, enseignant – absent Jennifer Laperle, enseignante – présente Fazia Bessaha, technicienne SDG – présente Marie-Hélène Gagné, secrétaire d'école - présente</p> <p>Représentante de la communauté Julie Hornez, responsable du service des loisirs Saint-Fabien - absente</p>	<p>Parents Marysol Breton - présente Nancy Caouette – absente Maryse Robitaille – absente Frederic Bettez – absent Maya Charette-Côté – présente Sébastien Veillet - présent</p>
--	---

1. Ouverture de la rencontre/vérification du quorum

Le quorum est atteint, la rencontre débute à 18h46.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 25 novembre 2024

Le procès-verbal du 25 novembre 2024 est adopté à l'unanimité.



4. Parole au public

Aucune intervention

5. Suivi de la lettre du CÉ adressée au CSSDM (Travaux Annexe)

La réponse du CSSDM nous a fait état de la situation concernant la réfection de l'enveloppe extérieure de l'annexe, pour le moment la façade est sécurisée. Les travaux devraient débuter en 2027.

6. Sujets d'approbation

6.1 Activités et sorties éducatives

- Visite au Centre des sciences de Mtl pour les groupes de 4^e année au coût de 1700 \$ + transport STM (300\$) – Parents 50% et CÉ 50 %.
- Voyage à Charlevoix avec le groupe 601 au mois de juin, Contribution parentale de 120\$ par élève.

Les activités et frais sont approuvés par le CÉ à même le Fonds 4-9.

7. Formation pour les membres du CÉ (suivi)

La formation des membres est toujours en cours.

8. Points d'information

8.1.1 Direction

La direction précise qu'un parent a soulevé son malaise face à la Dictée PGL, soit en lien avec les familles avec des revenus modestes et le fait de recevoir de l'argent pour bien performer. M. Bergeron a précisé qu'un des objectifs étaient justement de diminuer les coûts des activités, soutenant ainsi les familles plus démunies, mais aussi qu'il n'y avait aucune obligation de donner. Le parent a aussi été mis en contact avec la Fondations PGL et s'est dit satisfait des réponses obtenues.



8.1.2 Rue-école et sécurité SDG

Une meilleure gestion entre les élèves inscrits au SDG et les élèves qui participeront à la rue-école sera effectuée lors de la prochaine journée pour la sécurité de tous. La direction informera les parents que les élèves déjà présents au SDG, sous la supervision des éducatrices, ne pourront quitter la cour pour aller jouer dans la rue. Il s'agit d'une simple question de gestion efficace et sécuritaire des présences.

8.1.3 Situation financière

Présentation de la situation financière 2024-2025. Dépôt du rapport détaillé et sommaire.

8.1.4 Tutorat

Le tutorat/co-enseignement a débuté avec les élèves ciblés le 13 janvier dernier.

8.1.5 Orthophonie (éval et suivi)

Une firme externe a débuté des évaluations auprès des élèves de l'école. Les suivis des élèves ciblés débiteront le 10 février.

8.2 Personnel enseignant

- Demande de matériel de mathématique pour les groupes de maternelles au coût de 1 000\$.
- Demande de matériel de mathématique et de sciences pour les groupes du 2^e cycle au coût de 1 300 \$.

Les dépenses sont approuvées par le CÉ à même le fonds 4-9.

8.3 Service de garde

Présentation des modifications à la réglementation 2024-2025

La nouvelle réglementation est approuvée par le CÉ.



8.4 OPP

En prévision de l'année 2025-2026, des nouvelles règles de répartition du budget du Fonds 4-9 (CÉ) seront discutées lors du prochain CÉ.

8.5 Représentante au comité de parents

Aucune intervention, le membre est absent.

8.6 Membre de la communauté

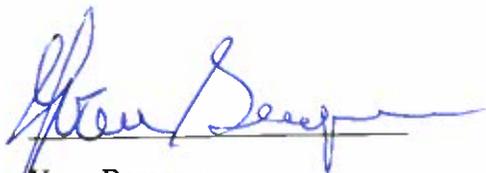
Aucune intervention

9. Varia

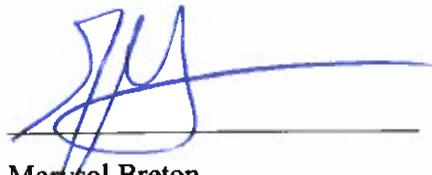
Une collation de Saint-Valentin pourrait être offerte à l'ensemble des élèves. Une demande sera envoyée par courriel aux membres du CÉ pour approbation. Cette dépense, si elle est approuvée sera imputée au Fonds 4-9.

10. Levée de la rencontre

L'assemblée est levée à 19h42.



Yvan Bergeron
Directeur



Marysol Breton
Présidente